

AVIS PUBLIC

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER 2021 DES SÉANCES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Dominique, que lors de la séance régulière tenue le 1er décembre 2020, le Conseil municipal a adopté, conformément aux dispositions de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, la résolution numéro 2020-158 établissant le calendrier 2021 relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021, qui se tiendront le mardi et qui débiteront à 20 h.

Soit :

- 12 janvier
- 2 mars
- 4 mai
- 6 juillet
- 7 septembre
- 16 novembre
- 2 février
- 6 avril
- 1er juin
- 3 août
- 5 octobre
- 7 décembre

Donné à Saint-Dominique, ce 2 décembre 2020.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Christine Massé